

VÉNISSIEUX

L'expérience "Territoire zéro non-recours" lancée en octobre

annoncée par Michèle Picard, maire de Vénissieux, au cours de sa conférence de presse de rentrée, le 8 septembre, l'initiative sera d'abord testée au Moulin-à-Vent. Un ambassadeur ira à la rencontre des publics les plus fragiles qui ne demandent pas les aides sociales auxquelles ils ont droit.

Un certain nombre d'aides sociales sont attribuées par l'Etat. Pour les obtenir, il faut répondre à un certain nombre de critères. Mais encore faut-il que les personnes ayant droit à ces aides en fassent la demande. Or c'est loin d'être le cas. L'Etat et les collectivités territoriales, qui possèdent un certain nombre de statistiques en la matière, en ont conscience.

Aller sur le terrain chercher « les non-demandeurs d'aides »

La ville de Vénissieux qui a déjà quelques actions en la matière, a ainsi refléchi à une solution plus poussée pour aller chercher ces non-demandeurs d'aides. Le maire Michèle Picard a commencé à dévoiler un dispositif innovant lors de sa conférence de presse de rentrée le 8 septembre. L'action s'appelle Territoire zéro non-recours (TZN), en clin d'œil à Territoire zéro chômeur. « Le but est de faire connaître leurs droits aux habitants. On sait que des personnes échappent à l'aide sociale.



Michèle Picard a présenté les premiers contours de l'action Territoire zéro non recours (TZN) lors de sa rentrée politique le 8 septembre. Photo Progrès/Christophe GALLET

Le but est de faire connaître leurs droits aux habitants

Michèle Picard, maire de Vénissieux

L'action est mise en place avec différents partenaires et sera présentée prochainement. L'expérience commencera début octobre et prendra place sur le territoire du Moulin-à-Vent.

L'association Centsept à l'origine du concept

La Ville vient d'en dévoiler des nouveaux contours. Elle indique que le concept TZN a été imaginé par l'association lyonnaise Centsept. Cette structure a pour

vocation « à développer des projets et des expérimentations en faveur d'une société inclusive, équitable et durable : accès aux services essentiels, fracture numérique, précarité économique, pollution de l'air, gestion des déchets ». Centsept a aussi l'intérêt de regrouper une vingtaine d'acteurs privés, publics, associatifs de la Métropole lyonnaise. En revanche, sur le plan opérationnel, l'expérimentation est portée par le Pimms Lyon Métropole.

L'action visera à aller vers les publics en situation de pauvreté et leur donner accès aux aides sociales. « On ira les voir pour leur faire connaître leurs droits et bien les orienter ». Et c'est un ambassadeur des droits venu de l'association Passerelle qui sera chargé d'assurer cette mission. Il sera basé au centre social du

Moulin-à-Vent. « Sur le terrain, sa mission sera de repérer, écouter et orienter les personnes à travers les interactions de proximité ».

Étudier les meilleures modalités d'action en faveur des usagers

Le Pimms portera un super coordinateur pour favoriser « la bonne orientation entre professionnels de l'action sociale et permettre la mutualisation des connaissances sur la diversité des dispositifs locaux et nationaux ». L'expérience doit permettre d'étudier les meilleures modalités possible d'action en faveur des usagers. « Un partenariat étroit sera mis en place avec les partenaires sociaux et médico-sociaux du territoire, notamment la Maison de la Métropole et le Centre communal d'action sociale ».

Christophe GALLET

VÉNISSIEUX

Humour et hypnotisme à la salle Erik-Satie ce samedi



L'hypnotiseur Abdelali Abd-Rabi et son show "Au-delà du réel", en vedette de cette soirée. Photo Progrès/DR

Ce samedi 25 septembre à 20 heures à la salle Erik-Satie, l'association La Perche organise "Vénissieux en rire ; 1, 2, 3... Vous êtes bien".

Au programme de la soirée, l'humoriste Farouk Wahrani et l'hypnotiseur Abdelali Abd-Rabi et son show : "Au-delà du réel." Soutenue par la municipalité, l'association "La Perche", a surtout pour objectif de rassembler la population vénissiane autour d'un thème universel : le rire. « À travers notre projet associatif, nous visons des objectifs précis : améliorer le cadre psychologique, familial, scolaire et professionnel du public vénissian. Le rire libère, il nous est donc indispensable », confiait en juin dernier Hamid Ferkioui l'un des fondateurs avec Patrick Pommier de cette association.

Le 25 septembre à 20 heures à la salle Erik-Satie : "Au-delà du réel" par Abdelali Abd-Rabi, précédé par l'humoriste Farouk Wahrani. Réservations : <http://www.billetreduc.com>

VÉNISSIEUX

Mobilisation pour une mère et ses 4 enfants sans logement

Ce jeudi en fin d'après-midi, une soixantaine de personnes ont manifesté sur le parvis de l'Hôtel de Ville à l'appel du Collectif de soutien de l'école Charles-Perrault assisté par l'association "Jamais sans toit".

Un rassemblement ayant pour but d'interpeller les services sociaux de la Métropole, Maison de la veille sociale, le 115, les assistantes sociales de la mairie de Vénissieux afin de régler la situation d'urgence dans laquelle se trouve une maman seule et de ses 4 enfants scolarisés à l'école Charles-Perrault.

Des conditions d'hébergement précaires depuis le mois de juin

Cette famille connaît depuis mi-juin des conditions d'hébergement précaires et se retrouve actuellement "à la rue". « Face à cette situation "dramatique", des nuits d'hôtel sont financées. À ce jour, aucune solution pérenne n'a été trouvée. Nous ne pouvons pas laisser cette famille dormir dans la rue. Nous



Les membres du Collectif de soutien Charles-Perrault ont réussi à mobiliser une soixantaine de personnes afin de sensibiliser sur la situation d'une maman et de ses 4 enfants sans logement. Photo Progrès/Carlos SOTO

avons décidé de l'héberger au sein de l'école à partir du lundi 27 septembre 2021 au soir, jusqu'à ce qu'une solution durable de logement soit trouvée » expliquent Marina Antonioli, enseignante, et Mme Bressand, directrice de l'école Charles-Perrault, membres du Collectif.

« Dès que nous avons eu connaissance de la situation de cette famille, nous avons immédiatement alerté la Métropole et les services de la préfecture. Il y a eu un accompagnement de la famille. Les premières nuits d'hôtel ont été payées.

Puis il y a eu la mise en lien avec le Réseau d'alerte et de solidarité qui a pris en charge bon nombre de nuits d'hôtel grâce d'ailleurs à la subvention dans le cadre du plan de

soutien aux associations. Michèle Picard, maire de Vénissieux a alerté le cabinet du Préfet, d'une part sur la situation d'hébergement de la famille et d'autre part sur la situation des papiers de la maman. Celle-ci avait sans arrêt des récépissés de séjours à renouveler de manière régulière et avec un délai très court. Normalement, elle devrait avoir un titre de séjour provisoire, certes, mais avec un délai qui va lui permettre d'engager une démarche d'insertion plus pérenne (1). La Ville le fait tout pour appuyer cette famille. Je suis en lien avec l'équipe enseignante, la directrice et beaucoup avec cette famille. Nous avons bon espoir de trouver une solution notamment par la Maison de la veille sociale » ajoute Véronique Forestier, adjointe à l'enfance et à l'éducation.

De notre correspondant
Carlos SOTO

(1) Elle travaille d'ailleurs à Vénissieux dans une association d'insertion Estime.

Pour rappel, la compétence de l'hébergement et du logement est du ressort de l'Etat.